

Projet ‘Thèmes de recherche en soutien à la politique professionnelle’

Rapport final

À l’attention du mandant : *physioswiss*

Consortium du projet :

Haute école zurichoise des sciences appliquées, département de la santé
Dr Irina Nast ; Pr Astrid Schämänn ; Mandy Scheermesser, M.A. ;
Pr Markus Wirz

Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale
PD Dr Lara Allet ; Simone Gafner, MSc ; Roger Hilfiker, MSc

Winterthour et Genève, le 10 avril 2017

Sommaire

| | |
|--|----|
| Sommaire | 2 |
| Liste des illustrations | 2 |
| Contexte et objectifs | 3 |
| Une procédure méthodique | 3 |
| Retours et représentativité de l'enquête en ligne | 4 |
| Indications sociodémographiques et formation | 5 |
| Compatibilité entre vie professionnelle et vie familiale | 8 |
| Satisfaction au travail | 9 |
| Qualité et quantité des prestations | 10 |
| Spécialités et champs d'activité médico-thérapeutiques | 12 |
| Collaboration interprofessionnelle | 13 |
| Répétabilité de l'enquête | 14 |
| Remerciements | 14 |

Liste des illustrations

| | |
|--|--|
| Illustration 1: Diplômes de fin d'études (nombre de réponses en %, réponses multiples possibles) | 5 |
| Illustration 2 : Champs d'activités des physiothérapeutes interrogés (nombre de réponses en %, réponses multiples possibles) | 6 |
| Illustration 3 : Implication des participants dans les soins/l'accompagnement d'enfants et d'autres proches (nombre de réponses en %) | 8Fehler! Textmarke nicht definiert. |
| Illustration 4 : Approbation de déclarations relatives au volume de travail (les deux premières) par rapport à la reconnaissance reçue (les trois dernières) (nombre de réponses en %) | 9 |
| Illustration 5 : Nombre moyen de jours écoulés entre la publication de l'annonce et la prise de poste (signature du contrat) | 10 |
| Illustration 6 : Répartition régionale de l'évaluation de la qualité des prestations | 11 |
| Illustration 8 : Points forts en termes de spécialités selon la structure de soins (nombre de réponses en %) | Fehler! Textmarke nicht definiert. |
| Illustration 7 : Satisfaction de la collaboration avec les collègues d'autres groupes professionnels (nombre de réponses en %) | 13 |

Contexte et objectifs

L'objectif de l'étude commandée par *physioswiss* était de créer une base de données exhaustive pour les deux domaines suivants :

A) la **population des physiothérapeutes actifs en Suisse** : leurs données démographiques et leur situation professionnelle, leur évaluation concernant la compatibilité de la vie professionnelle et familiale, leur niveau de formation et de formation continue, leurs domaines de prestation ainsi que leurs activités/domaines d'activité professionnels supplémentaires ;

B) les **structures de soins dans lesquelles interviennent des physiothérapeutes pour des patient(e)s atteints de maladies chroniques/dégénératives dans l'ensemble de la chaîne de soins**, notamment sur la qualité structurelle de la chaîne de soins, les thèmes centraux de la chaîne des soins conditionnés par des aspects démographiques, les domaines spécialisés médicaux ou thérapeutiques, les domaines d'activité et la collaboration interprofessionnelle, y compris la gestion des interfaces.

Un autre objectif de l'étude a consisté à développer un instrumentaire permettant de la répéter à l'avenir.

Une procédure méthodique

La réalisation du projet a été accompagnée par un comité de pilotage de *physioswiss*. Dans un premier temps, les indicateurs intéressants ont été décrits à partir de leurs caractéristiques et de leurs éventuels effets. Pour ce qui est des indicateurs qui semblaient manquer dans base de données pour concevoir une enquête quantitative, celle-ci a été élargie au moyen d'une **recherche bibliographique**. Pour répondre aux questions ouvertes du champ A, nous avons consulté des sources provenant des endroits suivants : offices fédéraux, instituts interdisciplinaires de recherche ainsi que la page d'accueil de *physioswiss*. Pour répondre aux questions ouvertes du champ B, nous avons consulté des sources provenant des endroits suivants : offices fédéraux, instituts interdisciplinaires de recherche, think tanks suisses, associations et organisations de patients choisies ainsi que magazines techniques et scientifiques portant sur la physiothérapie. De la recherche bibliographique, nous avons conclu que les thèmes suivants nécessitaient un approfondissement supplémentaire sous l'angle spécifique de la physiothérapie : « Compatibilité entre vie professionnelle et familiale », « Motifs de reconversion professionnelle », « Collaboration intraprofessionnelle et interprofessionnelle », « Volume des prestations de physiothérapie » et « La physiothérapie dans le domaine de la prévention ».

L'état de la recherche dans ces domaines a été approfondi au moyen d'**enquêtes qualitatives** : une discussion de groupe et 21 interviews individuels (27 participants) ont été réalisés en Suisse alémanique et en Suisse romande à l'aide de fils conducteurs semi-structurés. Ceux-ci ont été compilés par écrit et évalués au moyen d'une analyse qualitative de contenu.

Pour décrire la population des physiothérapeutes actifs en Suisse et les structures de soins actuelles incluant la participation de physiothérapeutes, nous avons prévu une **enquête quantitative par le biais d'un questionnaire en ligne**. À cet effet, une stratégie de recrutement a été développée en collaboration avec *physioswiss* ; elle devait si possible permettre d'atteindre tous les physiothérapeutes exerçant en Suisse, y compris les frontaliers et les physiothérapeutes qui ne sont pas membres de l'association. Lors du traitement de la stratégie de recrutement, nous avons identifié les groupes importants des parties prenantes ainsi que les multiplicateurs par le biais desquels les membres de ces groupes peuvent être atteints. Le questionnaire en ligne a été développé sur la base de la recherche bibliographique ainsi que sur les résultats de l'enquête qualitative en langue allemande. Il a ensuite été traduit en Français et en Italien, puis a été testé dans les trois régions linguistiques.

L'enquête a été réalisée via l'outil d'enquête en ligne Survey Monkey¹. L'invitation ainsi que son rappel, au bout de deux semaines, ont été envoyés par le secrétariat général de *physioswiss*.

Retours et représentativité de l'enquête en ligne

Les 9 075 membres actifs de *physioswiss* ont reçu un courrier les invitant à participer à l'enquête. En outre, l'Association Suisse des Physiothérapeutes Indépendants (ASPI) a informé ses 600 membres de l'étude et les a encouragés à y prendre part. Dans toutes les régions linguistiques, les multiplicateurs ont également reçu un courrier ; il s'agit p. ex. des groupes techniques, des physiothérapeutes-chefs des hôpitaux et des responsables des Hautes écoles spécialisées. Le nombre exact des personnes atteintes de cette manière ne peut être défini. Nous l'évaluons, pour chiffrer le retour, à la somme des membres contactés via *physioswiss* et via l'ASPI, c.-à-d. à 9 675 personnes.

2 852 personnes ont répondu, ce qui correspond à un **taux de retour de 29,5 %** si l'on s'en tient à un nombre de 9 675 personnes contactées.

La **répartition linguistique** de l'échantillon est la suivante : 80 % de germanophones, 17 % de francophones, 3 % d'italophones. Pour la population résidente permanente en Suisse, nous nous fondons sur un rapport des trois langues nationales de 66 % (allemand), 23 % (français) et 8 % (italien), ce qui correspond à peu près à la répartition linguistique des membres actifs de *physioswiss*.² Les participants germanophones sont légèrement surreprésentés avec 80 %. Nous avons donc atteint un nombre relativement inférieur de personnes de langues italienne et française par rapport aux personnes de langue allemande.

¹ <https://www.surveymonkey.ch/>

² OFS (2016). Population résidente permanente en Suisse en fonction des langues principales. Office fédéral de la statistique : su-d-40.02.01.08.05-2014 ; <https://www.bfs.admin.ch/bfs/de/home/statistiken/bevoelkerung/sprachen-religionen.assetdetail.245850.html> (consultation : 20.02.2017).

Parmi les participants, on compte 73 % de femmes et 27 % d'hommes. Sur la base d'une **répartition par sexe** de 3:1 des physiothérapeutes suisses, on considère que l'échantillon est représentatif de ce point de vue. La majorité des sondés (44 %) a entre 40 et 54 ans, le second groupe d'âge le plus représenté (31 %) a entre 25 et 39 ans. Pour évaluer la représentativité de l'enquête, la **structure d'âge** des sondés a été comparée à la structure d'âge de l'Enquête suisse sur la population active (ESPA, OFS, 2016)³. Puisqu'il est plus simple d'exercer son métier en ayant moins de 25 ans dans d'autres professions qu'en physiothérapie, l'échantillon comprend un groupe des personnes de moins de 25 ans bien moins grand que l'ESPA. L'échantillon ne contient que peu d'étudiants en physiothérapie car ces derniers ne faisaient pas partie du groupe-cible primaire de l'enquête. Dans les deux groupes d'âge situés entre 40 et 64 ans, l'échantillon présente en revanche une plus grande part de personnes que dans l'ESPA, mais une part moins importante de personnes de plus de 64 ans.

Indications sociodémographiques et formation

En Suisse, il y a environ trois fois plus de femmes que d'hommes qui pratiquent la physiothérapie (**73 % de femmes** et **27 % d'hommes**). L'**âge** moyen de la population sondée s'élève à **45 ans**. La **formation de base** préparant au métier de physiothérapeute s'est achevée en moyenne il y a 20 ans. Actuellement, la plupart des participants vivent **en couple avec enfants** (43,1 %).

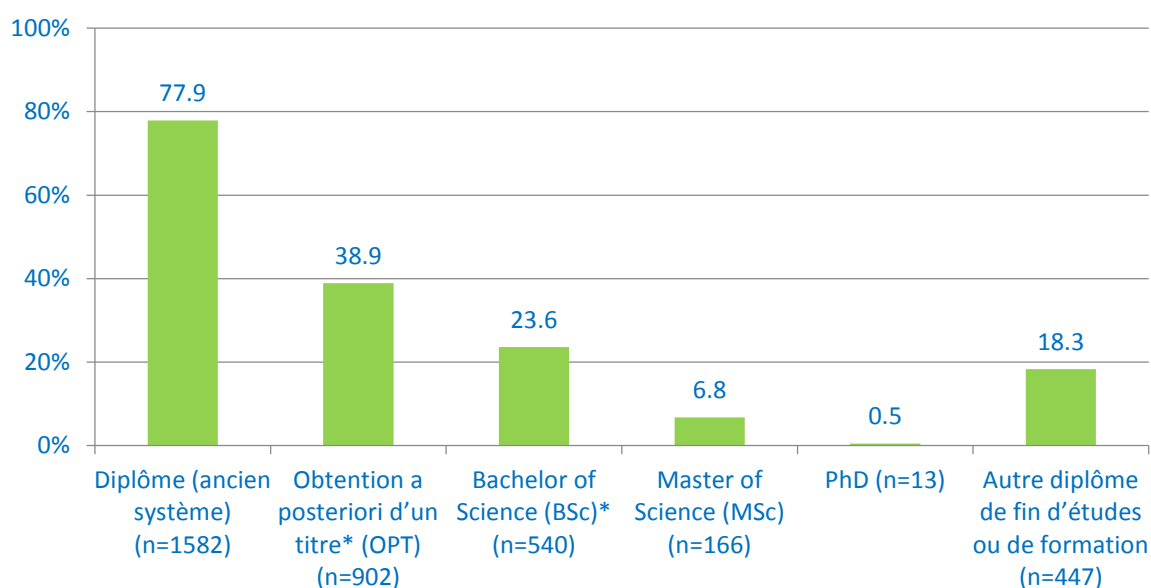


Illustration 1: diplômes de fin d'études et de formation (nombre de réponses en %, réponses multiples possibles)

³ OFS (2016). ESPA en bref 2015. Neuchâtel : Office fédéral de la statistique.

L'illustration 1 montre de quels diplômes de formation les physiothérapeutes sondés disposent. Parmi les 2448 personnes ayant répondu (404 personnes – 14,2 % – n'ont pas donné d'indication sur leur formation), plus des trois quarts disposent d'un diplôme selon l'ancien droit (78 %). 39 % des sondés ont obtenu leur titre a posteriori (OTP) et 24 % disposent d'un Bachelor of Science (BSc). Parmi les 166 personnes titulaires d'un MSc, 55 % avaient auparavant un diplôme obtenu a posteriori et 45 % un Bachelor of Science (obtenu en partie à l'étranger).

Pour 20 % des personnes, la formation en physiothérapie est leur deuxième diplôme professionnel/d'études : le plus souvent, ces personnes ont suivi auparavant une formation dans le domaine commercial (commerçant, diplôme de commerce, représentant commercial, secrétaire) (n=73), suivi des métiers de professeur de sport (n=29), de masseur ou de maître-nageur médical (n=26 chacun), ainsi que d'enseignant à l'école primaire ou dans le secondaire (n=26).

Situation professionnelle

Au moment de l'enquête, 98 % des participants travaillent **comme physiothérapeutes et exercent leur activité dans les domaines suivants** (cf. Illustration 2) : 55 % en ambulatoire dans leur propre cabinet, 25 % dans une institution de soins ou partiellement ambulatoire, 23 % sont employés dans un cabinet ambulatoire, env. 11 % se dédient exclusivement aux soins à domicile et exercent dans le domaine de la promotion de la santé et de la prévention. Moins de 10 % travaillent dans les domaines de la formation, de la recherche, en association professionnelle et dans des clubs. Quelques personnes sont également actives dans plusieurs champs d'activité parmi ceux évoqués. Les 2 % des participants qui n'exercent pas leur activité de physiothérapeute à ce moment-là sont généralement actifs dans une autre profession, engagés dans leur vie familiale ou alors suivent une formation initiale ou continue.

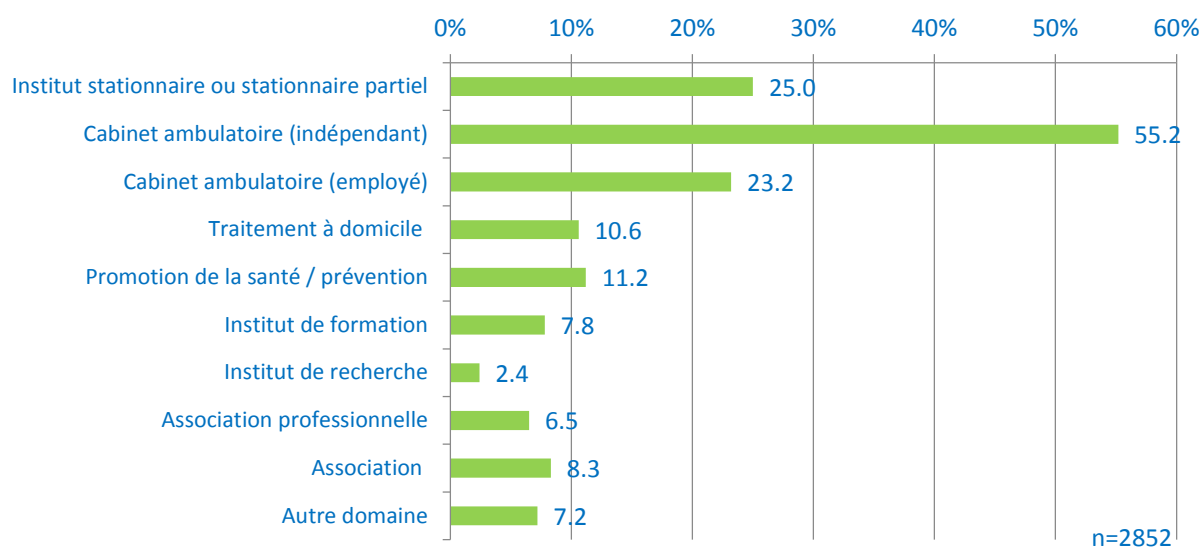


Illustration 2 : champs d'activités des physiothérapeutes interrogés (nombre de réponses en %, réponses multiples possibles)

Dans le **domaine (partiellement) institutionnel**, 55 % des participants travaillent dans un hôpital de soins aigus, 27 % dans une clinique de rééducation, 18 % dans une institution pour personnes handicapées physiques ou mentales et 4 % dans une clinique psychiatrique. Plus de la moitié (54 %) travaille plus de 30 heures par semaine. 16 % des sondés du domaine (partiellement) institutionnel indiquent qu'ils proposent aussi des traitements à domicile.

Parmi les **physiothérapeutes indépendants qui exploitent leur propre cabinet**, 56 % travaillent plus de 30 heures par semaine, 4 % plus de 50 heures par semaine. La majorité des cabinets (53 %) se situe dans des communes ou des villes de 10 000 habitants ou plus. En moyenne, les physiothérapeutes indépendants emploient 1,9 collaborateur pour 1.6 équivalent temps plein. 79 % des physiothérapeutes indépendants proposent également des traitements à domicile dans le cadre de leur cabinet.

Parmi les **physiothérapeutes employés dans le domaine ambulatoire**, 43 % travaillent plus de 30 heures par semaine, 1 % travaille plus de 50 heures par semaine. Parmi les employés en cabinet ambulatoire, 21 % occupent une fonction de direction.

Les physiothérapeutes qui proposent exclusivement des **traitements à domicile** sont indépendants à 87 % ; 72 % travaillent moins de 10 heures par semaine.

Les activités dans le domaine **de la promotion de la santé et de la prévention** consistent en des cours individuels ou de groupe, des informations sur le poste de travail, des conseils et des formations en ergonomie ou en promotion de la santé en entreprise. 89 % des physiothérapeutes actifs dans ce domaine consacrent moins de 10 heures par semaine à ces activités.

53 % des physiothérapeutes qui travaillent dans des **institutions de formation** se consacrent à la formation de base (BSc), 16 % à un cursus de MSc, 17 % à la formation continue académique, 26 % à la formation continue non-académique et 10 % se dédient au secteur des services. La majorité (64 %) travaille moins de 10 heures par semaine ; toutefois, 22 % travaillent dans plus d'un institut de formation et 15 % occupent une fonction de direction.

Dans la **recherche**, 51 % des physiothérapeutes travaillent dans une Haute école spécialisée, 22 % dans un hôpital de soins aigus, 19 % dans une université, 16 % dans une clinique de rééducation, 3 % à l'École polytechnique fédérales de Zürich (ETHZ) ou à l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL). La majorité (65 %) le fait pendant moins de dix heures par semaine, 15 % ont une fonction de direction dans le cadre de cette activité.

Parmi les **personnes actives dans une association**, les activités les plus fréquemment nommées sont les missions de délégués dans des associations cantonales ou régionales, puis les activités de membres de commissions ou de comités. Le temps de travail hebdomadaire moyen s'élève à 2 heures.

L'activité la plus fréquente au sein d'un club concerne les **clubs sportifs**. Les physiothérapeutes en question travaillent 4 heures par semaine en moyenne.

Compatibilité entre vie professionnelle et vie familiale

La majorité des participants (58 %) consacre une partie de son temps à **s'occuper de ses enfants et/ou à soigner des proches** (cf.). 20 % des sondés ont interrompu leur travail pour une durée prolongée en faveur de l'accompagnement de leurs enfants (une durée plus longue que le congé maternité prescrit par la loi et un congé supplémentaire non payé).

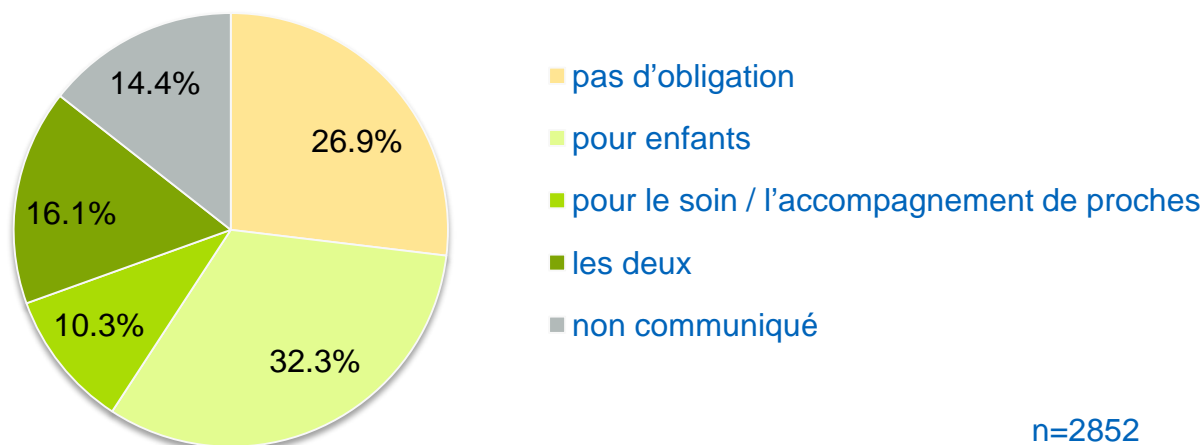
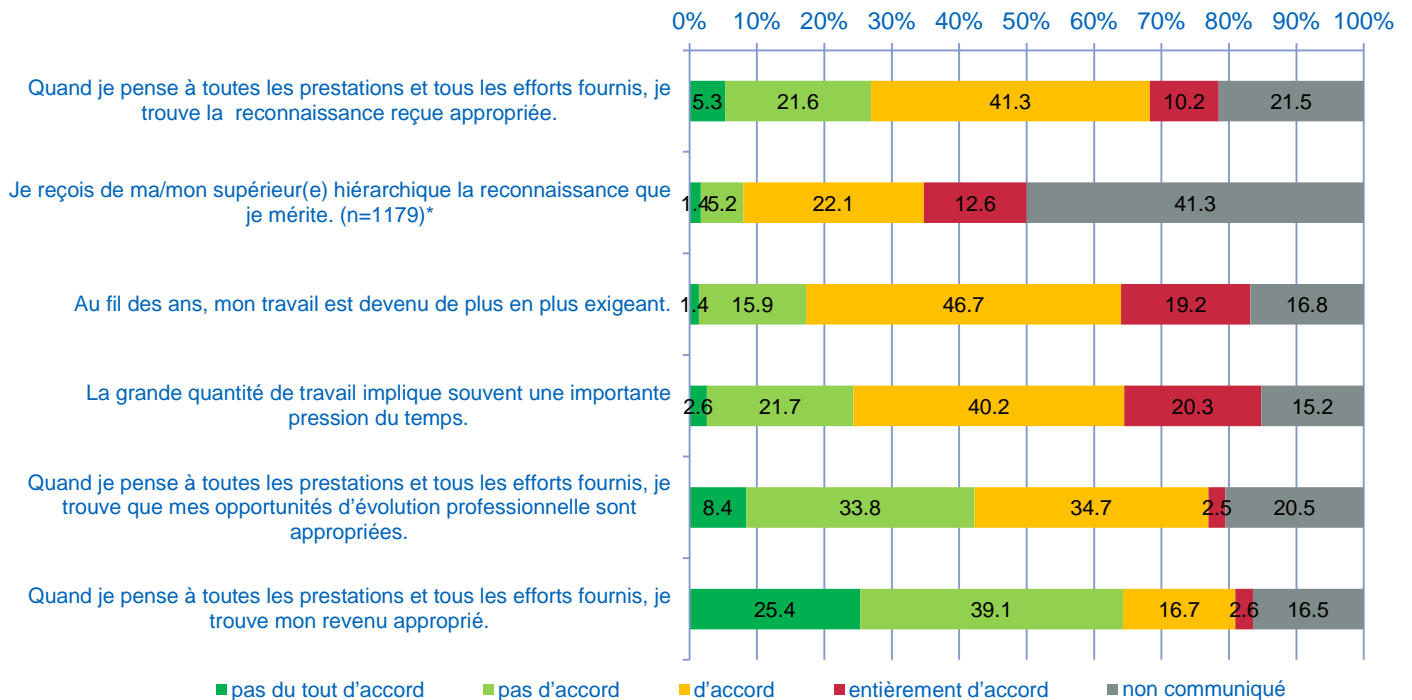


Illustration 3 : obligations des participants au soin/à l'accompagnement d'enfants et d'autres proches (nombre de réponses en %)

Parmi **les raisons de réintégrer la vie professionnelle**, ces personnes avancent le plus souvent que le travail leur fait plaisir, que le travail est important pour elles et qu'elles souhaitent continuer à développer leurs propres aptitudes. Les principaux **champs d'action** auxquels elles consacrent leur temps sont : le congé paternité légal (60 %), une amélioration de l'accompagnement de leurs enfants (51-56 %) et les soins à domicile de proches (44 %).

Satisfaction au travail

Plus d'un physiothérapeute sur deux estime que la reconnaissance qu'il reçoit pour ses prestations et ses efforts est correcte. 35 % des 1179 employés pensent recevoir la reconnaissance qu'ils méritent. Pour 67 % des sondés, le travail est devenu de plus en plus exigeant au fil des années et 61 % d'entre eux ressentent une pression du temps plutôt importante. Compte tenu des prestations qu'ils fournissent, 42 % trouvent que leurs opportunités personnelles en matière de carrière professionnelle sont inadéquates et 64 % trouvent leur salaire inadéquat (cf. Illustration 3).



* seuls les employés ont répondu à cette question.

n=2852

Illustration 3 : Approbation de déclarations relatives au volume du travail (les deux premières) et par rapport à la reconnaissance reçue (les trois dernières) (nombre de réponses en %)

51 % des sondés avancent leurs besoins de vouloir (peut-être) modifier quelque chose à leur situation professionnelle. Les raisons qu'ils évoquent sont le plus souvent les suivantes : ils veulent évoluer dans leur carrière professionnelle, ils trouvent que leur salaire ne correspond pas à leurs souhaits et ils évoquent des raisons familiales en faveur d'un changement. Les réponses en texte libre indiquent qu'une évolution professionnelle correspond souvent aussi à un changement dans l'organisation du cabinet, à l'emploi d'un collaborateur pour le travail administratif et de physiothérapeutes supplémentaires, ou encore à l'agrandissement des locaux du cabinet.

Qualité et quantité des prestations

Dans le domaine (partiellement) institutionnel, **60 jours s'écoulent en moyenne jusqu'à la prise de poste (signature du contrat)** ; dans la plupart des cas, un poste est occupé au bout de 30 jours. Seul un poste sur cinq peut être occupé (presque) sans interruption. Dans le domaine ambulatoire, le temps qui s'écoule jusqu'à la prise de poste (signature du contrat) est souvent un peu plus long ; ici, seul un poste sur dix peut être occupé (presque) sans interruption (cf. Illustration 4).

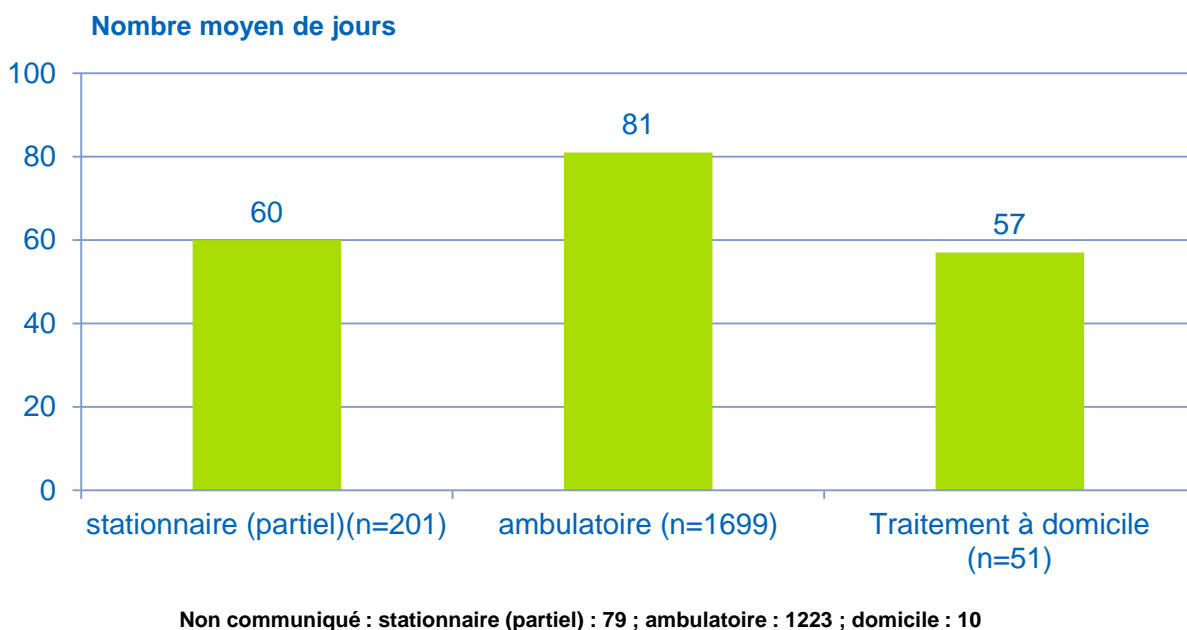


Illustration 4 : Nombre moyen de jours écoulés entre la publication de l'annonce et la prise de poste (signature du contrat)

Dans tous les domaines de prestations, **3-4 candidats se manifestent en moyenne** : tandis que certaines personnes évoquent dix candidats appropriés ou plus, d'autres n'ont aucun candidat adapté à disposition.

Le **niveau qualitatif des prestations** (dans quelle mesure les patients trouvent une forme thérapeutique adaptée dans leur environnement proche) est estimé relativement élevé : la plupart des sondés lui attribuent 90 points sur 100 dans le domaine (partiellement) institutionnel et 80 points sur 100 dans le domaine ambulatoire. Le niveau qualitatif des prestations semble particulièrement important dans l'Oberland grison, dans le Valais central et à Bâle-Ville, moins important dans le Jura, dans le district de Zofingue (Argovie) ainsi que dans l'Entlebuch et à Willisau en Suisse centrale (cf. Illustration 5).

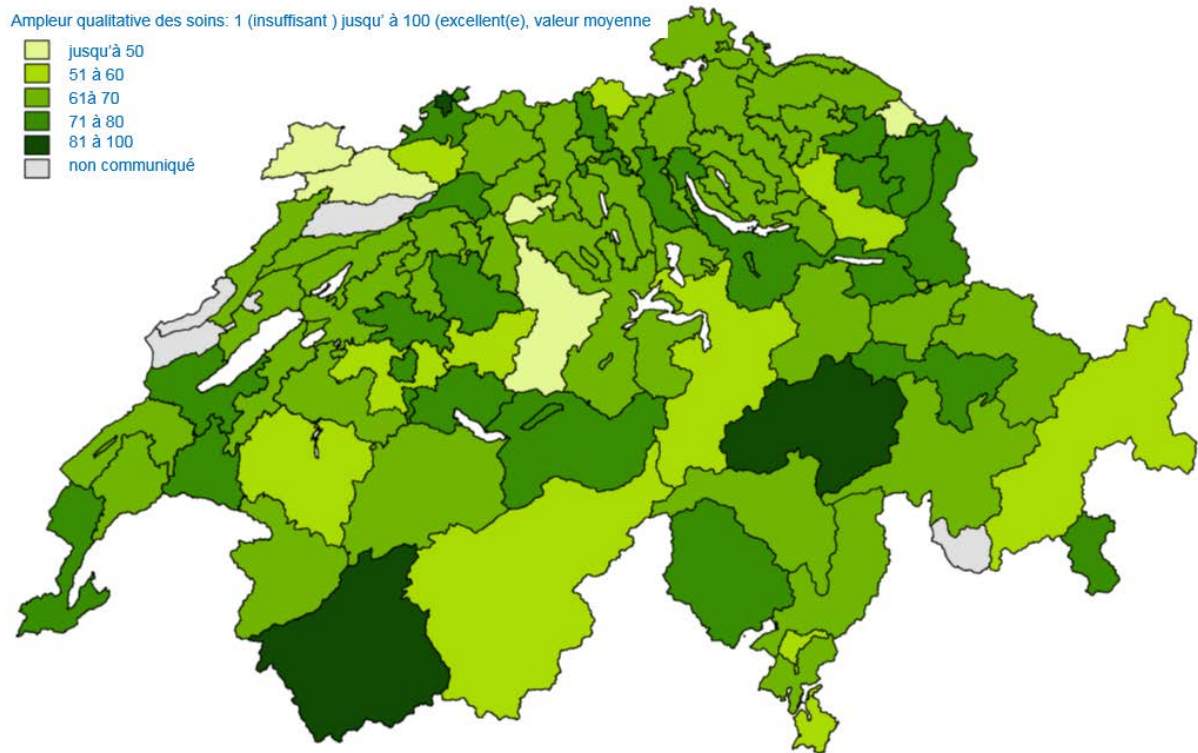


Illustration 5 : Répartition régionale de l'évaluation de la qualité des prestations

Remarque sur l'illustration 6 : plus le vert est foncé, plus l'évaluation de l'ampleur qualitative des prestations est élevée dans une zone NPA.

Spécialités et champs d'activité médico-thérapeutiques

Les physiothérapeutes sondés indiquent les spécialités suivantes : dans les domaines (partiellement) institutionnel (36 %) et ambulatoire (63 %), la majorité des patients ont des affections dans le domaine musculo-squelettique ; dans les traitements à domicile, en revanche, les thérapeutes traitent surtout des patients atteints d'affections gériatriques (32 %).

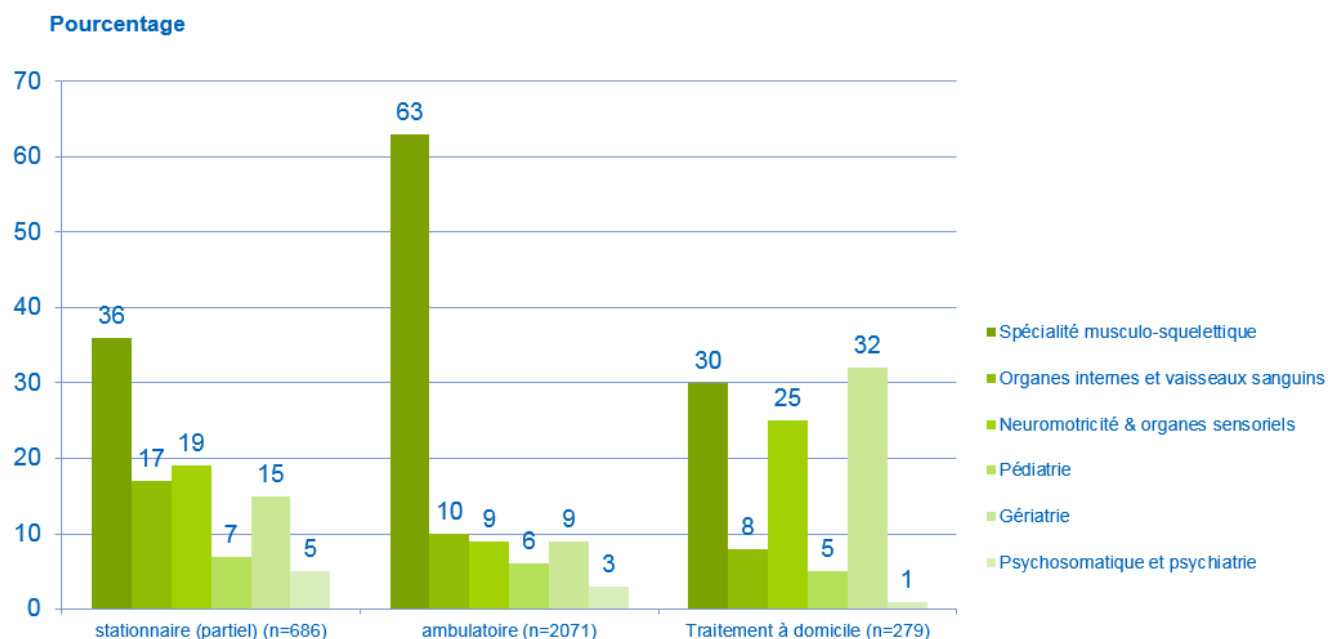


Illustration 6 : Spécialités selon la structure de soins (nombre de réponses en %)

Collaboration interprofessionnelle

Le plus souvent, les participants travaillent en collaboration avec les médecins traitants et spécialistes (entre 75 % et 80 % pendant au moins une journée de travail par semaine). Surtout dans le domaine (partiellement) institutionnel, la collaboration avec les professionnels des soins institutionnels est très fréquente ; un participant sur dix collabore avec ce groupe professionnel pendant au moins 80 % de ses journées de travail. En fonction du groupe professionnel, entre 47 et 80 % des participants se montrent *plutôt satisfaits* ou *très satisfaits* de la collaboration interprofessionnelle (cf. Illustration 7).

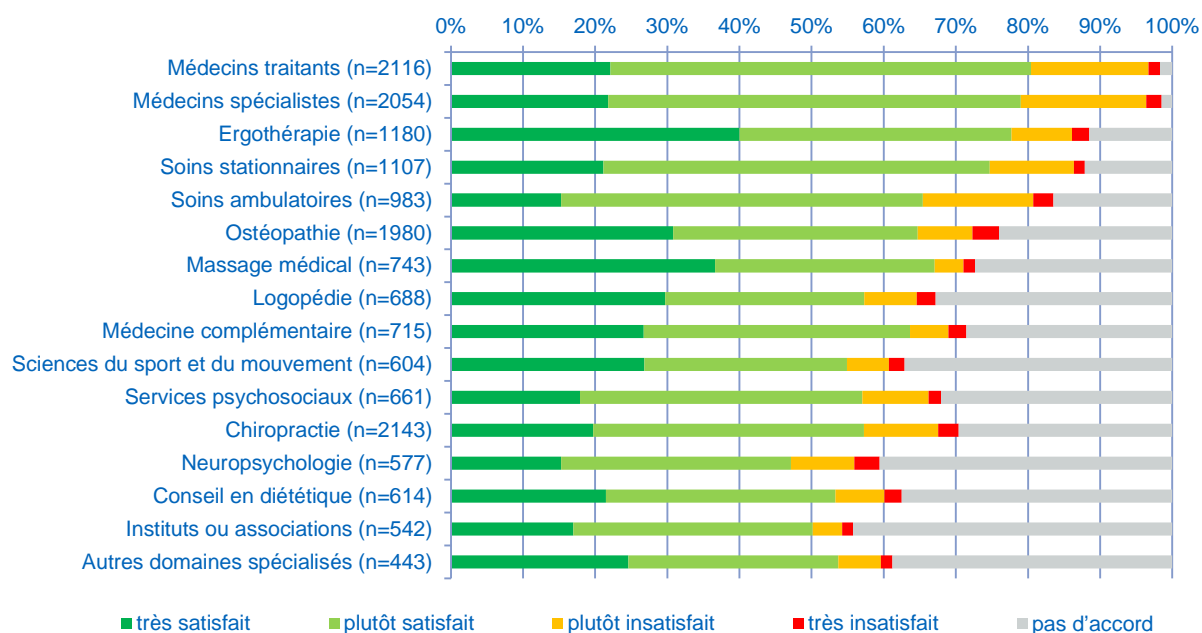


Illustration 7 : Satisfactions de la collaboration avec les collègues d'autres groupes professionnels (nombre de réponses en %)

Les outils les plus utilisés pour la collaboration sont les technologies de l'information et de la communication comme le téléphone et l'e-mail (73 %), mais aussi des discussions de cas (43 %) et des formations continues (40 %).

Environ 62 % des physiothérapeutes en exercice travaillent dans les *soins palliatifs* ; la plupart des activités se font dans le cadre d'un dispositif ambulatoire et sans mission explicite de soins palliatifs. Alors que la satisfaction par rapport à la collaboration interprofessionnelle est grande dans les institutions de jour et de nuit, elle est plutôt faible en cabinet ambulatoire prodiguant des soins palliatifs et dans les soins palliatifs à domicile.

Environ 75 % des physiothérapeutes en exercice s'occupent aussi de *patients en âge gériatrique*, en général en cabinet ambulatoire. La satisfaction relative à la collaboration interprofessionnelle est également faible concernant les patients en âge gériatrique traités en cabinet ambulatoire ou dans le cadre des soins à domicile. Pour les sondés, la principale *mesure* à prendre pour les prestations futures dans les domaines des maladies chroniques, des soins palliatifs et de la gériatrie est l'intensification de la collaboration interprofessionnelle, suivie du souhait d'une meilleure intégration des physiothérapeutes dans la chaîne des soins.

Les outils les plus utilisés pour la collaboration sont les technologies de l'information et de la communication comme le téléphone et l'e-mail (73 %), mais aussi des discussions de cas (43 %) et des formations continues (40 %).

Répétabilité de l'enquête

Le **questionnaire-outil** développé peut être réutilisé dans le cadre d'enquêtes futures, de préférence de nouveau par le biais du même **outil d'enquête en ligne**, Survey Monkey. L'analyse des résultats indique que les participants ont bien compris et répondu à la plupart des questions, malgré quelques restrictions :

- 1) Env. 15 % des sondés n'ont pas répondu à toutes les questions. Une précision accrue et donc un questionnaire plus rigoureux pourraient peut-être réduire encore ce chiffre.
- 2) Les questions sur l'occupation de poste (à quelle fréquence un poste peut-il être occupé sans interruption, combien de jours passent entre l'annonce du poste vacant et la prise de poste, combien de candidats postulent par poste) ont été caractérisées par un nombre de réponses manquantes inhabituellement important. Il est difficile de déterminer si ces questions n'ont pas obtenu de réponse parce que les sondés ne sont pas concernés (p. ex. parce qu'ils ne s'occupent pas de l'attribution de postes) ou si elles n'ont pas été bien comprises.
- 3) Concernant la question portant sur la fonction de direction, il faudrait préciser à l'avenir s'il s'agit d'une fonction hiérarchique ou d'une responsabilité technique afin d'éviter d'éventuels malentendus.
- 4) Les questions portant sur les lieux de formation ont été sautées par 35 % (lieu de formation de BSc) resp. 28 % (lieu de formation de MSc) des sondés. En outre, le nombre de *Spécialistes cliniques physioswiss* est anormalement élevé. Sans doute les sondés ont-ils également indiqué ici des spécialisations cliniques internes non certifiées par l'association professionnelle.

Les sondés ont par ailleurs bien répondu aux questions et le nombre de valeurs manquantes demeure réduit à un niveau attendu et acceptable. Du point de vue du contenu, il faudrait réfléchir à l'utilité d'intégrer une question portant sur la qualité et la quantité des prestations dans les différents domaines spécialisés de *physioswiss*.

Remerciements

Le groupe de projet remercie chaleureusement tous les physiothérapeutes qui ont participé aux interviews, à la discussion de groupe ou à l'enquête en ligne pour leur précieux engagement. En outre, il remercie particulièrement Barbara Laube, Florence Nguyen Huu, Nanco van der Maas et Martin Verra pour leurs contributions fort appréciées dans le cadre du comité de pilotage. Ils ont tous apporté une grande contribution à la réussite du projet. Le groupe de projet tient également à témoigner sa reconnaissance à Dominique Monnin pour

la traduction des documents du projet en Français et à Brigitte Wehrli pour la traduction du questionnaire en ligne en Italien. Grâce à leur travail rapide et précis, tous deux ont permis à la direction du projet de respecter un délai serré. Pour finir, le groupe de projet remercie également *physioswiss* pour son mandat et pour sa collaboration constructive dans la stratégie du recrutement.

Adresse de correspondance :

Irina Nast
Haute école zurichoise de sciences appliquées (ZHAW)
Département de la santé
Institut de physiothérapie
Technikumstrasse 71/Case postale
CH-8401 Winterthour
Téléphone +41 58 934 65 16
E-Mail : irina.nast@zhaw.ch